

Portrait épidémiologique

Direction de santé publique de la Montérégie



Volume 10, no 10

Décembre 2024 – ISSN : 2291-9058

Nouveautés vaccination en 2023-2024

- Couverture vaccinale (CV) complète¹ à 70,5 % chez les élèves de 3^e secondaire;
- Un bon départ pour la CV contre le méningocoque des sérogroupes A, C, W, Y;
- CV contre la coqueluche chez les femmes enceintes : place à amélioration.

VACCINATION EN MILIEU SCOLAIRE : CHANGEMENTS AU PROGRAMME ET NOUVEAUX INDICATEURS À SURVEILLER

Le calendrier régulier de vaccination en milieu scolaire prévoit l'immunisation des élèves contre plusieurs maladies à deux moments du parcours scolaire (fig. 1).

Pour la saison 2023-2024, des changements ont été apportés à la vaccination scolaire notamment l'introduction du vaccin Men-C-ACWY ainsi qu'une campagne de rattrapage contre la rougeole. Deux nouveaux indicateurs se sont aussi ajoutés, soit la **CV complète¹** et la **CV contre le méningocoque quadrivalent** chez les élèves de la 3^e année du secondaire.

Couvertures vaccinales en milieu scolaire

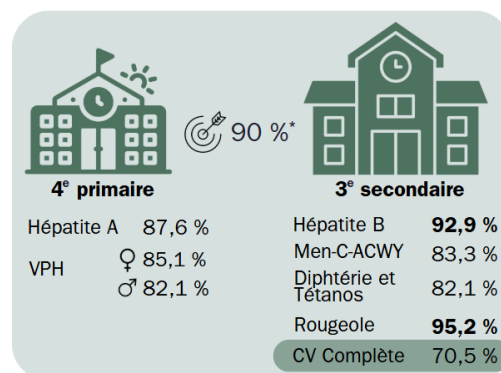
En 2023-2024, les CV en Montérégie se sont maintenues au-dessus de celles du Québec pour l'ensemble des vaccins et ont atteint les [cibles du PNSP](#) pour deux des indicateurs (hépatite B et rougeole) (fig. 1). Pour plus de détails sur les modifications au programme scolaire et les CV en milieu scolaire, consulter le [Rapport sur les couvertures vaccinales en milieu scolaire en Montérégie – Année scolaire 2023-2024](#).

Introduction du vaccin Men-C-ACWY au programme scolaire

À l'automne 2023, le vaccin quadrivalent contre les sérogroupes A, C, W, Y du méningocoque a remplacé le vaccin monovalent contre le sérotype C chez les

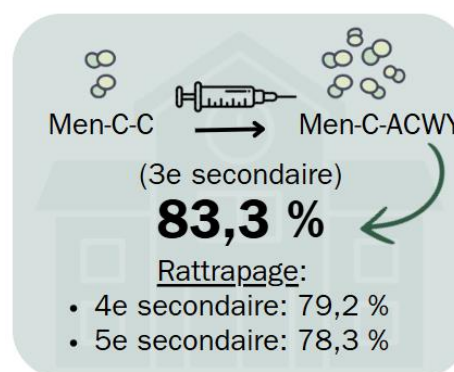
élèves de 3^e secondaire. En 2023-2024, ces changements ont entraîné des résultats de CV encourageants autant en 3^e secondaire (83,3 %) que dans les autres niveaux où du rattrapage a été fait (fig. 2).

Figure 1. Indicateurs de CV en 4^e année du primaire et en 3^e année du secondaire, Montérégie, 2023-2024



*Cible du programme national de santé publique (PNSP) de 95% pour la vaccination contre la rougeole et de 90% pour les autres vaccins. Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec (RVQ), 26 août 2024.

Figure 2. Changement au programme de vaccination scolaire pour le méningocoque et CV chez les élèves du secondaire, Montérégie, 2023



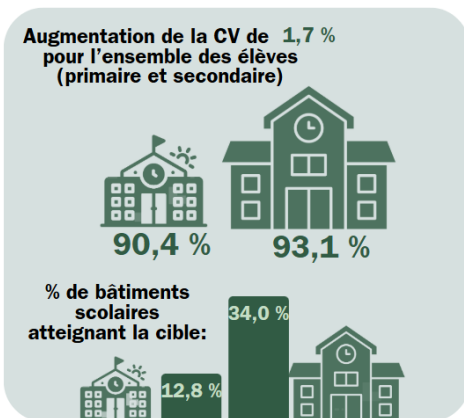
Source : MSSS, RVQ, 26 août 2024.

¹ La couverture vaccinale (CV) complète pour le niveau scolaire est basée sur les recommandations du PIQ. Un individu est considéré comme ayant un statut vaccinal complet s'il a reçu adéquatement toutes les doses de vaccins prévues aux âges et aux intervalles recommandés pour un individu de son niveau scolaire.

Campagne de rattrapage contre la rougeole en contexte d'éclosion

Au début de l'année 2024, une recrudescence de cas de rougeole a été observée à l'international, avec plusieurs cas déclarés au Québec. Pour cette raison, une campagne de rattrapage de vaccination contre la rougeole a été mise en place dans les écoles primaires et secondaires, ce qui a permis d'augmenter la CV au courant de l'année scolaire depuis le 1^{er} septembre 2023 (fig. 3).

Figure 3. CV contre la rougeole au primaire et au secondaire et proportion des bâtiments scolaires ayant atteint la cible de 95 %, Montérégie, 2023-2024

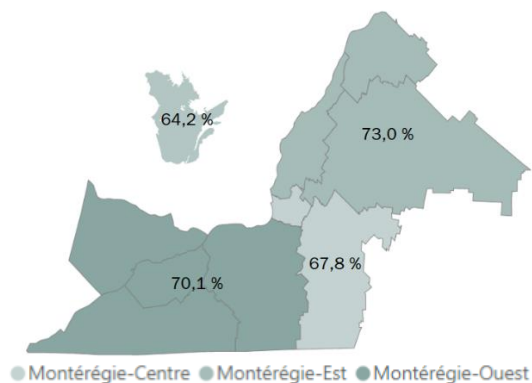


Source : MSSS, RVQ, 26 août 2024.

Nouvel indicateur de CV complète au scolaire

Dans le cadre du [Plan stratégique du MSSS 2023-2027](#), un nouvel indicateur a été ajouté : la proportion des élèves de 3^e année du secondaire ayant une couverture vaccinale complète, soit les élèves ayant reçu tous les vaccins prévus au calendrier régulier de vaccination. D'ailleurs, pour l'année 2023-2024, la CV complète chez les élèves de la 3^e année du secondaire a atteint 70,5 % en Montérégie et 64,2 % pour l'ensemble du Québec.

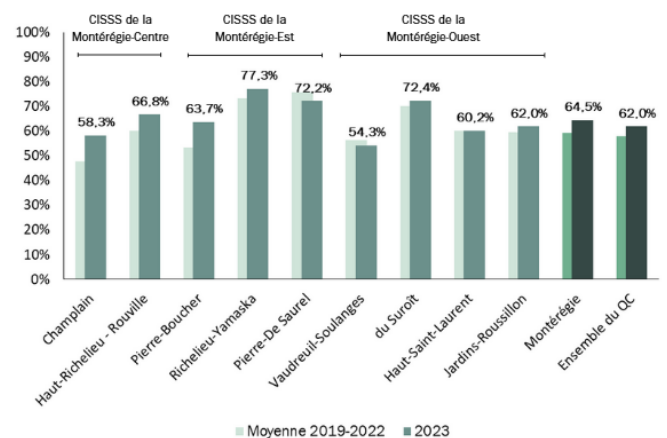
Figure 4. CV complète chez les élèves de la 3^e année du secondaire, par CISSS, Montérégie, 2023-2024



CV CONTRE LA COQUELUCHE CHEZ LES FEMMES ENCEINTES

Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) recommande la [vaccination contre la coqueluche chez les femmes enceintes](#) entre la 26^e et la 32^e semaine de grossesse, afin de protéger les nouveau-nés contre la coqueluche dans les premiers mois de vie. En Montérégie, la CV était de 64,5 % en 2023 et a légèrement diminué durant les trois dernières années (2021 : 66,9 %; 2022 : 64,7 %). Le réseau local de services (RLS) de Richelieu-Yamaska s'est démarqué avec une CV à 77,3 % (fig. 5).

Figure 5. CV contre la coqueluche chez les femmes enceintes par RLS, Montérégie et l'ensemble du Québec, moyenne 2019-2022* et 2023.



* Les données de CV en 2018 ont été exclues puisque le programme a débuté en mai.

Source : MSSS, RVQ, 21 novembre 2024.

CAMPAGNES DE MASSE

CV contre l'influenza et la COVID-19

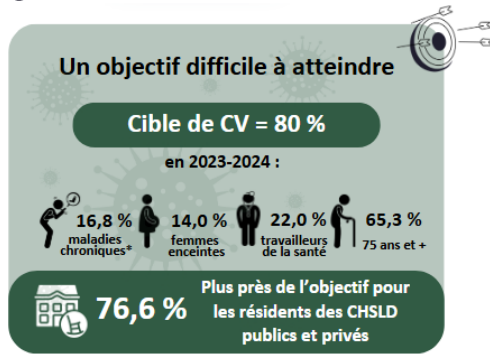
La campagne de vaccination contre la grippe et la COVID-19 a comme objectif de protéger les personnes à risque de complications en limitant les hospitalisations et les décès en lien avec ces maladies. Les vaccins sont offerts gratuitement à toute personne âgée de 6 mois ou plus. Pour la grippe et pour la COVID-19, les CV les plus élevées ont été observées chez les résidents en CHSLD (77,0 % et 70,0 % respectivement).

Au niveau de la grippe, les personnes âgées de 75 ans et plus font partie du seul groupe avec une augmentation de la CV par rapport à la dernière campagne (2023-2024 : 65,3 %; 2022-2023 : 63,9 %).

Légère diminution des couvertures vaccinales chez tous les groupes à risque à l'exception des personnes âgées de 75 ans et plus par rapport à la campagne 2022-2023.

Au final, l'objectif de CV de 80 % contre la grippe n'a été atteint dans aucun des groupes à risque (fig. 6). Pour plus de détails sur les résultats de la campagne de vaccination contre l'influenza et la COVID-19, consulter le [Rapport épidémiologique sur la campagne de vaccination contre la grippe et la COVID-19 – Saison 2023-2024](#).

Figure 6. CV contre l'influenza selon le groupe à risque, Montérégie, 2023-2024



*Personne de 6 mois à 74 ans avec une maladie chronique.
Source : MSSS, RVQ, 29 juillet et 12 août 2024.

CV contre le zona

Dans le cadre du [programme d'immunisation contre le zona](#) mis en place le 1^{er} mai 2023, le vaccin est administré gratuitement², entre autres, aux personnes de 80 ans et plus et [deux doses](#) sont recommandées. Pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024, la CV contre le zona chez les personnes de **80 ans et plus** était de **41,3 %** chez celles vaccinées avec **au moins une dose**, et de **20,7 %** chez celles **adéquatement vaccinées** (deux doses).

MANIFESTATIONS CLINIQUES INHABITUELLES SURVENANT APRÈS LA VACCINATION (MCI)³

Sur le total de doses administrées (1 190 946), **221** déclarations de MCI à la suite de la vaccination ont été reçues en 2023 (fig. 7). Ceci correspond à un taux de 14,3 déclarations par 100 000 doses administrées, ce qui est plus faible qu'en 2022 (33,3/100 000). Des 221 déclarations reçues, **170** (76,9 %) ont été retenues.

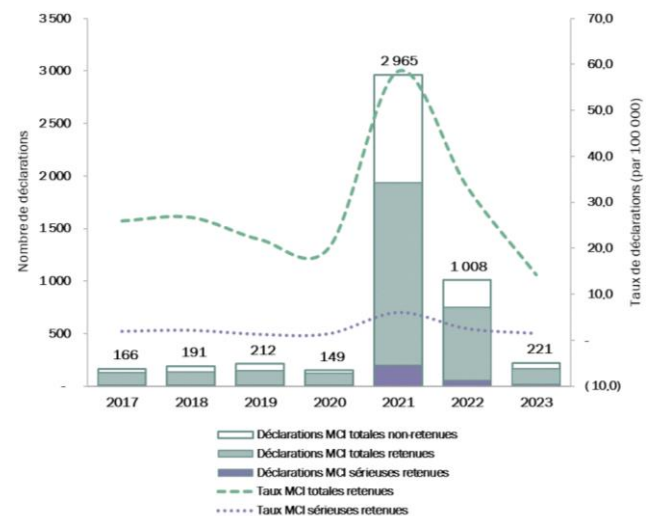
² L'ouverture à la gratuité se poursuit chez d'autres groupes d'âge depuis le 1^{er} mai 2024.

³ L'objectif de la surveillance des MCI est de répertorier les MCI ayant un lien temporel avec l'administration d'un vaccin. Les données issues de cette surveillance ne permettent pas d'établir la présence d'une relation de cause à effet entre le vaccin administré et la manifestation clinique déclarée. Pour plus d'informations sur les MCI, veuillez consulter ce lien : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/mci/>.

Parmi les MCI retenues en 2023, **18** (10,6 %) ont été considérées comme sérieuses⁴, une proportion légèrement plus élevée qu'en 2022 (7,6 %). Toutefois, si on considère le nombre total des doses administrées, on observe en 2023, un taux de 1,5 MCI sérieuses sur 100 000 doses administrées ce qui est faible et inférieur à ce qu'on observait en 2022 (2,5 MCI sérieuses/100 000 doses administrées).

Ces données sur la sécurité des vaccins sont rassurantes.

Figure 7 – Nombre de déclarations totales de MCI non retenues, retenues et sérieuses retenues. Taux de déclarations totales de MCI retenues et sérieuses retenues, Montérégie, 2017 à 2023



Source : Fichier régional de surveillance des MCI, au 1^{er} novembre 2024.

CONCLUSION

Au final, le faible nombre de cas de [maladies évitables par la vaccination en 2023](#), fait état de l'efficacité des programmes de vaccination en Montérégie.

⁴ MCI sérieuse : ayant nécessité une hospitalisation (24h ou plus) ou ayant menacé la vie (anaphylaxie) ou associée à des séquelles ou suivie d'un décès.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

Autrices : Michèle-Victoria Harvey, Pharm.D., M.Sc.
Vanessa Paré, M. Sc.

Collaboratrices : Dre Yen Bui, MD
Dre Héliène Favron, MD
Dre Alex-Anne Mathieu, MD, M. Sc.

Mise en page : Marisa Thammavongsa, agente administrative